

Dernière modification le 18/08/2016 par DOE/MED¹.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour le Maroc : améliorer le contenu en emploi de la croissance et réduire les inégalités sociales et territoriales (éducation, santé). Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

Inégalités sociales : éducation et santé

- **Des progrès en termes d'alphabétisation** : le Maroc se voit attribuer la mention honorable du prix Confucius-UNESCO en 2012 pour son programme d'alphabétisation qui associe l'alphabétisation à l'intégration socio-économique des femmes. Cependant les femmes demeurent les plus touchées par l'analphabétisme avec un taux de 359% contre 79% des hommes, avoisinant 55% dans le milieu rural (Ambassade de France, 2014). Le ratio femmes/hommes de scolarisation dans l'enseignement primaire atteint 0,99, il baisse dans l'enseignement secondaire (0.90) et baisse légèrement dans l'enseignement supérieur (0.89).
- **Le taux de mortalité maternelle a connu un recul de 50.7% entre 2003/4 et 2009/10, et atteint en 2015 190 décès maternels pour 100 000 vivantes.** Des disparités par milieu importantes sont à signaler : **le nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes est deux fois plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.** L'accès à la contraception est de l'ordre de 50% des femmes mariées ou en concubinage de l'âge de 15 à 49 ans. Quant à l'interruption volontaire de grossesse, elle est garantie par la loi afin de préserver la santé de la mère.
- Les violences basées sur le genre ne sont pas considérées comme un problème de santé publique et sont largement acceptées socialement⁵. La force de la tradition contribue à restreindre la violence domestique au domaine privé: les femmes victimes de violence ont tendance à être stigmatisées et le viol est encore perçu comme une atteinte à l'honneur de la famille plutôt qu'une atteinte à l'intégrité physique des femmes.

Emploi et participation politique

- **Le taux de participation des femmes au marché du travail reste largement inférieur à celui des hommes ne dépassant pas 27% en 2015 (femmes âgées de 15 à 64), par rapport à 79% pour les hommes (Global Gender Gap Report –GGGR- 2015)), soit un ratio femme-homme de 34%.** Ce niveau d'activité explique en grande partie l'écart du taux d'emploi entre les hommes et les femmes : les hommes sont 3 fois plus nombreux que les femmes à occuper un emploi. Par ailleurs, les femmes ont encore peu recours à l'entrepreneuriat comme l'illustre le faible accès des femmes aux services du programme de création d'entreprise [Moukawalati](#). Au niveau de l'entrepreneuriat, seules 17% des firmes ont une femme comme top manager et 22% ont une femme qui possède une part dans une firme.

Ce faible taux de participation économique, combiné à une faible représentation politique : en 2015 les femmes occupent 17 %⁶ des sièges parlementaires, soit un ratio f-h de 20%, et 16% ont des postes ministériels soit un ratio f-h de 19%. Ces indicateurs placent le Maroc au rang 139 sur 145 du Gender Gap Index⁷ et au rang 117 sur 155 pays Gender Inequality Index⁸ en 2014.

Agriculture

- **90,9% des femmes travaillent dans le secteur privé et l'agriculture reste le secteur premier d'activité des femmes** : en 2013, 59,5% des femmes actives travaillent dans le secteur agricole⁹. Quoiqu'elles soient présentes dans la quasi-totalité des filières agricoles et qu'elles aient autant accès au microcrédit que les hommes, les femmes sont défavorisées sur de nombreux aspects: Malgré une présence importante des femmes dans le secteur agricole, le travail reste majoritairement invisible car confondu avec le travail domestique.
- 55% des femmes rurales sont illettrées (Ambassade de France, 2014) et leur accès aux services médicaux est très faible

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification.

⁵ Voir Figure 6.9 "Proportion of women justifying wife-beating for 1) burning the food, 2) arguing with the husband, 3) refusing to have sex, 4) going out without telling husband, and 5) neglecting children", p. 138 du rapport « [The World's Women 2010 – Trends and Statistics](#) ».

⁶ Global Gender Gap Report 2015

⁷ Idem

⁸ GII : Gender Inequality Index, PNUD. Cet indicateur est composé de 3 dimensions : la santé reproductive, l'*empowerment* des femmes (mesuré à travers le nombre de sièges parlementaires occupés par des femmes et le nombre de femmes ayant fait des études supérieures) et l'insertion des femmes sur le marché du travail.

⁹ Femmes marocaines et marché du travail : caractéristiques et évolution, HCP (2013)

(JICA, 2007).

- Les femmes ne représentent que 4,5% du nombre global des exploitants agricoles et ne disposent que de 2,5% de la surface agricole utile (SAU). Les fermes exploitées par des femmes sont des micro-petites exploitations : plus de 7 sur 10 ont une SAU inférieure à 3 hectares (par rapport à 5 sur 10 pour les hommes).
- Les hommes prennent la plupart des décisions, mais les femmes sont communément consultées. Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau 75% des femmes déclarent prendre des décisions de leur propre chef. En cas d'absence du mari et d'un fils homme, les femmes assument les responsabilités liées au foyer et à la production. Cependant le fardeau du travail domestique freine leur activité économique et les profits générés par leurs activités ne leur reviennent que dans 21% des cas (souvent, il est obtenu par le tuteur ou époux).

Législation

- Ratification de la CEDEF¹⁰ en 1993, mais le pays n'a pas ratifié le Protocole CEDEF¹¹.
- L'article 19 de la Constitution de 2011 établit l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Le nouveau Code de la Famille de 2004, la Moudawana, confère des droits égaux aux femmes et aux hommes au sein de la famille notamment : même âge légal de mariage, autorité parentale partagée, éradication du concept de « répudiation », droit égal au divorce et droit pour les femmes majeures (ayant plus de 18 ans) de gérer et disposer librement de leurs biens. Cependant quelques discriminations persistent, notamment concernant les droits d'héritage qui restent inégaux : les filles n'héritent que la moitié de ce qui est hérité par les fils et en l'absence d'héritiers masculins les descendantes n'héritent pas de la totalité de la succession. Le droit positif n'interdit pas à la femme d'acquérir ou d'hériter la terre (bien qu'en moindre mesure que les hommes) mais dans la pratique les femmes n'ont pas ou peu accès à la terre. Malgré des dispositions légales allant vers une plus grande égalité entre les hommes et les femmes, le manque d'informations et de sensibilisation des femmes à l'égard de leurs droits favorise la voie à de nombreux abus. Par exemple, en 2015, le GGGR comptabilise 29% de mariages précoces chez les jeunes filles âgées de 15 à 19 ans malgré un âge minimum défini à 18 ans.
- Il n'existe pas de loi spécifique sur les violences faites aux femmes. Le viol est une infraction pénale passible de 5 ans de prison, mais l'agresseur peut échapper à l'emprisonnement s'il accepte de marier la femme qu'il a violée. Il incombe à la victime de prouver la contrainte physique du violeur (avec l'appui de deux témoignages). Le viol marital n'est pas reconnu par le Code Pénal.
- Le Code du Travail révisé récemment reconnaît désormais le harcèlement sexuel en lieu de travail comme une offense et prévoit la non-discrimination dans l'emploi et les salaires (principe « à travail égal, salaire égal »).

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

Depuis 2004 le pays investit en faveur de l'égalité femmes-hommes : le nouveau Code de la Famille entre en vigueur et le gouvernement lance une stratégie nationale pour l'équité et l'égalité entre les sexes par l'intégration de l'approche genre dans les politiques et les programmes de développement.

- **Plan gouvernemental pour l'égalité 2012-2016 (PGE) : piloté par le Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social**, ce plan vise à asseoir un cadre commun d'actions afin d'intégrer les droits des femmes dans les politiques publiques et les programmes de développement, en prenant en compte la dimension régionale et locale. Il est mis en œuvre par un comité ministériel de pilotage chargé de proposer des mesures législatives et organiques.
- **Budgétisation Sensible au Genre (BSG) : piloté par le Ministère des Finances et de la Privatisation avec le soutien de ONU Femmes**, la BSG est lancée en 2003 ayant pour objectif de « rendre les politiques publiques et pratiques budgétaires transparentes afin de réduire les multiples dimensions de la pauvreté et les inégalités différenciées selon le genre et d'institutionnaliser la dimension genre dans les pratiques de gestion des RH, renforcement des capacités, gestion des connaissances et communication institutionnelle ».

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilité institutionnelle sur le genre

- [Ministère de la Famille et de la Solidarité et du Développement Social au Maroc](#)

Direction de la Femme : Aherdane Maryem

¹⁰ Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

¹¹ Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncés dans la Convention (CEDEF) ».

Direction du développement social : Abdellatif Bouazza

Chef de service : Hanane ENNADIR. Tel : 0665 10 00 37, Email : ennadir5@yahoo.fr

- [Agence de Développement Social](#) (partenaires : GTZ et Union Européenne)

Agence créée dans le but de lutter contre la pauvreté par l'appui à des projets de développement durable selon une démarche participative, partenariale et de proximité. S'inscrit dans la « Stratégie 4+4 » du Pôle social avec le Ministère de la Solidarité, de la femme, de la famille et du développement social et l'Entraide nationale.

Chargée du programme genre : Mme Fatima Mourd , Département d'Appui Technique (DAT)

Email : fai@ads.gov.ma

- [Réseau de Concertation Interministérielle \(RCI\) de l'Égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique](#) (au sein du Ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'Administration) : chargé de veiller à la planification, coordination, accompagnement, suivi et évaluation des actions relatives à l'institutionnalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la Fonction Publique, principalement celles relatives à la gestion des ressources humaines. Le RCI a élaboré un guide méthodologique sur le sujet (S.R.N.M.P.E).

Coordinatrice du réseau et chef de service de l'approche genre : Malika Najib (Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration)

Tel : 0664 91 38 61/0537 679885, Email : m.najib@mmsp.gov.ma

Annuaire des membres du Réseau de Concertation Interministériel chargé de l'intégration de l'égalité entre les sexes dans la fonction publique : [ici](#)

- **Centre d'excellence de la Budgétisation Sensible au Genre**, mis en place en 2013 en partenariat avec ONU Femmes (au titre de la période 2013-2016). Ce centre est constitué au sein du ministère de l'économie et des finances et vise à outiller au niveau sectoriel les différents ministères à l'intégration, la planification et la programmation sensible au genre et à constituer un pôle d'excellence d'apprentissage et de partage.

• Ministères sectoriels

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, partenariat avec l'Union Européenne et l'Agence canadienne de développement international ayant pour objectif la mise en œuvre du Plan d'action stratégique à moyen terme pour l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes (PASMT/IES 2009-2012)

Ministère de l'Économie et des Finances

Chef de service du rapport économique et financier et du rapport budget genre : Zineb BOUBA

Tel : 0661 04 63 82, Email : bouba@depf.finances.gov.ma / bouba.zineb@gmail.com

Rapport sur le budget genre 2014 (Ministère de l'Économie et des Finances) : disponible [ici](#)

Ministère de l'Agriculture, la promotion socio-économique des femmes rurales est l'un des axes fondamentaux de sa politique de développement – partenariats avec plusieurs départements ministériels et organismes internationaux. Création d'un bureau de la promotion socio-économique de la femme rurale au sein de la Division chargée de la vulgarisation agricole.

Autres acteurs nationaux (recherche, ONG...)

Association marocaine pour les droits des femmes, depuis 1993, défend les droits de la femme et œuvre pour l'amélioration de leur statut.

Partenaires : Ambassade de Finlande, Ambassade des Pays-Bas, FNUAP, Secrétariat d'Etat chargé de la Famille de l'Enfance et des Personnes Handicapées

Mme Noufissa IBN - Téléphone : 071-22-07-33 - Fax : 022-45-15-35

Association démocratique des femmes au Maroc (ADFM) créée en 1985. Son principal objectif est de promouvoir les droits et intérêts stratégiques des femmes. Elle revendique notamment le droit des femmes de toutes les tribus du Maroc à bénéficier de la répartition des terres collectives.

Adresse : Rue Ibn Mokla, Villa 2, Les Orangers, Rabat

Téléphone : (212-37) 73-71-65/70-60-81

Fax : (212-37) 26-08-13

E-mail : association.adfm@menara.ma

Association marocaine pour la promotion de la femme rurale (AMPFR). Créée en 1995 pour la promotion des droits de la femme rurale, plusieurs sections régionales sous tutelle.

Partenaire : Agence Espagnole de Coopération Internationale

Adresse : Résidence Irhad, Secteur 13, S1, Hay Riad. Rabat. Maroc. Téléphone : 037 60 63 92 - 061 22 88 14 Fax : 037 60 63 92 Email : ampfr@hotmail.com. Contacts régionaux disponibles [ici](#).

Centre Marocain d'Information, de Documentation et des Etudes sur la Femme : Centre de recherche, qui assure des actions de promotion, sensibilisation ou de plaidoyer concernant le code de la famille, les droits de la femme, l'alphabétisation des femmes et des filles, et la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Partenaires : Agence Canadienne de Développement International, Coopération Technique Belge, Fonds des Nations Unies pour la Population, GTZ, Union Européenne.

Adresse : 27, avenue de la Victoire, Rabat. Téléphone : 037 77 58 40 . Fax : 037 77 58 05. Email : cmidef@iam.net.ma
Mme Benhayia Naima, Responsable du CMIDEF. Email : naibenyahia@caramail.com

« **AMAL** » **Femmes en Mouvement pour une Vie Meilleure** : promotion de la culture des droits humains des femmes.

Partenaires : Groupe Banque Populaire, Mama Cash, Secrétariat d'Etat chargé de la Famille de l'Enfance et des Personnes Handicapées, UNICEF.

Mme SAMAOUI Souad, coordinatrice du service information et formation sur les droits des femmes. Téléphone : 022 44 06 62, Fax : 022 44 06 62. Email : amalafam@yahoo.com

Observatoire national pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias, mis en place en 2012. L'objectif de cet observatoire est d'améliorer au quotidien l'image de la femme marocaine dans les médias et de lutter contre les stéréotypes.

Observatoire de l'égalité de genre dans la Fonction Publique, à être mis en place courant 2014 au sein du département de Mohamed Moubdii (Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration).

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

Quartiers du Monde: mène le projet [Femmes du Monde au Maroc](#) (voir ci-dessous partie projets) en partenariat avec le Groupe de recherche action sur les initiatives éducatives et sociales (GRAINES).

Contacts GRAINES :

Maison de la Femme, Tally Icotaf face Trésor – Pikine : Oumy Ba- Téléphone : 00 221 77 651 92 48 /Aldiouma Ndongue téléphone 00 221 70 206 88 96

HLM Grand Yoff numéro 765 Dakar: Alassane Faye: Telephone: 00 221 77 658 17 78

Email: grainesenegal@gmail.com

Batik International

Liste exhaustive des acteurs nationaux et internationaux intervenant sur le genre au Maroc : [ici](#)

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

PNUD

Badry Tajeddine, point focal genre et chargé de programme pauvreté, droits de l'homme, genre. Email : tajeddine.badry@undp.org

Yvonne Helle, point focal genre et représentant résident adjointe. Email : yvonne.helle@undp.org

ONU Femmes

Leila Rhiwi, coordinatrice Maghreb du Programme Droits Humains des Femmes. Email : Leila.rhiwi@unwomen.org , Tél: + 212 (0) 537 63 53 20

Zineb Chebihi, chargée de reporting et communication. Email : zineb.chebihi@unwomen.org , Tél : Tél. : + 212 (0) 5 37 63 53 34

Adresse : 13, Avenue Ahmed Balafrej, Souissi, Rabat, Maroc

[Groupe thématique Genre Nations Unies](#), présidé par **ONU Femmes**. Membres : BIT, CEA, FAO, UNHCR, OIM, OMS, ONUSIDA, PNUD, UNESCO, UNICEF, UNIFEM, UNFPA (ouvert à toutes les agences des Nations Unies au Maroc).

Agence Espagnole de Coopération Internationale

Volet social, section chargée de la coordination des divers projets inscrits dans le volet social, entre eux les projets regardant les questions de genre.

Mme Jiménez Mercedes, Responsable du volet social

Téléphone : 037633984, Fax : 037656404, email : areasoc.octma@menara.ma

Ambassade d'Italie, Bureau pour la Coopération au Développement

Campodonico Beatrice, chargée de projet dans le domaine du genre
Tel : 037761984, Fax : 037762021. Email : b.campodonico@utlratat.ma

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Education et formation professionnelle

Coopération technique belge, DVV (Institut de Coopération Internationale de la Confédération Allemande pour l'Education des Adultes), GIZ-Maroc et Direction de lutte contre l'analphabétisme (DLCA) du Ministère de l'Education, Femmes du Monde : projet d'alphabétisation avec perspective de genre dans le but de permettre aux femmes d'exercer une citoyenneté active et porteuse de solidarité et de nouveaux rapports de genre plus égalitaires.

Banque Africaine de Développement, Programme d'appui à l'adéquation formation emploi (en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur de la formation). Le programme vise à « améliorer l'employabilité des diplômées de l'enseignement supérieur, technique et de la formation professionnelle ». Diversification des modes et filières de formation afin de toucher davantage des femmes sans qualification et jeunes filles déscolarisées et mise en place d'un cadre de suivi-évaluation avec des indicateurs désagrégés par genre.

GUEYE Mouhamed. Email : m.queye@afdb.org

Développement rural et environnement

EuropeAid, en partenariat avec l'Agence de Développement Social : [projet d'amélioration de la situation de la femme rurale et gestion durable de l'arganeraie dans le sud-ouest du Maroc](#). Valorisation du travail des femmes et renforcement de leur implication dans le développement rural de la région à travers l'appui aux coopératives de femmes qui se consacrent à la production et commercialisation de l'huile d'argan.

Autres secteurs

Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), projet qui entend contribuer à réduire les disparités économiques et sociales entre les femmes et les hommes par un appui aux entités gouvernementales, collectivités locales, organisations non-gouvernementales et au secteur privé pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et programmes qui intègrent l'approche genre.

Mme Seftaoui Jamila, conseillère technique principale. Tél: 037 67 52 63 - Fax:037 67 52 73 - email : jamila.seftaoui@gtz.de

Service de Coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France au Maroc, appui aux associations de sensibilisation à la réforme de la Moudwana. Actions : soutenir des actions permettant à des populations en difficulté, notamment les femmes en milieu rural, d'avoir accès au nouveau droit de la famille et promouvoir les projets des associations marocaines œuvrant pour la diffusion du nouveau Code de la Famille.
Florence CASSAM CHENAI, chargée de mission, service scientifique et technique. Tel : 037 20 92 17, Fax : 037 20 95 20, email : Florence.cassam-chenai@diplomatie.gouv.fr

Unité d'Appui au Programme de la Coopération Canadienne au Maroc, Fonds d'Appui à l'Egalité entre les Sexes (FAES). Ce fonds vise à appuyer les engagements pris par le Maroc concernant la mise en application des droits égaux fondamentaux entre les hommes et les femmes dans les politiques, les institutions et les programmes de développement. Son objectif est de renforcer les capacités des partenaires marocains à traduire l'égalité entre les sexes dans les réformes publiques stratégiques.

Mr EL IRAQUI Abdelhamid, directeur du FAES. Téléphone : 037 672885, Fax : 037 673403, email : a.eliraki@faes.ma